

Article 1 – Responsabilité

Le Locataire est responsable du matériel dès sa prise en charge et jusqu'à sa restitution complète. Il s'engage à utiliser les jeux de manière appropriée et sécurisée.

Article 2 – Utilisation

Les jeux doivent être utilisés dans des conditions normales, ne doivent pas être laissés sans surveillance et rester à l'abri de toute intempérie.

Article 3 – Dégradations / Perte

Toute dégradation, casse ou perte sera facturée au Locataire à hauteur de la valeur de remplacement ou de réparation.

Article 4 – Annulation

En cas d'annulation :

- Plus de 20 jours avant : remboursement total si un acompte a été versé
- Moins de 20 jours : aucun remboursement de l'acompte ne sera effectué

Article 5 – Restitution

Les jeux doivent être restitués propres, complets et dans leur état d'origine. Un état des lieux pourra être effectué au retour.

Le Locataire s'engage à restituer les jeux à la date prévue. Tout retard pourra entraîner des frais supplémentaires.

Article 6 – Données personnelles (RGPD)

Les informations personnelles collectées dans le cadre du présent contrat sont nécessaires à la gestion de la location (facturation, suivi client, gestion des litiges). Elles ne sont en aucun cas cédées ou vendues à des tiers et sont conservées pour une durée strictement nécessaire à la gestion de la relation commerciale.

Conformément à la loi RGPD, le Locataire dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition concernant ses données personnelles.

Ces droits peuvent être exercés en contactant le Loueur : contact@chifoumi-bar.fr

Article 7 – Litiges

Tout litige relatif à l'exécution du présent contrat sera soumis aux tribunaux compétents.
